Compte-rendu - CPV 26/06/2017

Suivi des demandes non exécutées à ce jour / état d'avancement

1- Création d'une bande cyclable sur l'avenue Jaurès entre l'église de Saint-Martin en direction du giratoire de Pontlieue.
Réalisée le 10/05/2017. Réalisation à titre expérimental, en bande collée. Peu de retour négatif globalement (quelques usagers autos). A priori peu de blocage manifeste sur la remontée vers le giratoire, même si difficile à quantifier selon le service voirie. ***M. BATIOT confirme la forte probabilité de la pérennisation de l'aménagement.***
Est évoqué en parallèle, un projet de tourne à gauche depuis l'avenue Churchill, avec le risque d'empiètement sur l'aménagement vélo. ***DOSSIER A SUIVRE***

> **** Dossier à suivre par la commission vélo : réflexion sur les circulations douces aux abords de la future Maison Médicale de Santé. Un passage de la bande cyclable sur le trottoir est évoqué afin d'y sécuriser l'approche au feu tricolore. Toutefois, cette hypothèse devra être confrontée aux besoins de stationnement des taxis / ambulances…A SUIVRE AU PROCHAIN CPV***

2- Etude relative à l'élargissement de la voie verte sur trottoir située le long du TEMPO, avec demande de suppression totale ou partielle d'une voie auto.
Cyclamaine donne son accord pour une réalisation de cet aménagement en lien avec le projet Demorieux voté en conseil communautaire début 2017, et dont la réalisation opérationnelle est prévue pour 2019 maximum (prévisionnel susceptible d'évoluer). ***DOSSIER A SUIVRE***

3- Sécurisation de la voie verte boulevard Demorieux, au niveau de l'entrée / sortie de la station essence Total Access. Demande de signalisation horizontale avec pictogramme vélo.
Marquage au sol réalisé mi-mai (pictogramme vélo). ***Cyclamaine s'interroge sur la pertinence d'une signalisation verticale complémentaire pour avertir les automobilistes en entrée / sortie de la station.***
En effet, le marquage au sol est difficilement visible avec les aménagements paysagers en bordure de la voie verte.

4- Dossier SRMTG. Validation du SRMTG fin mars 2017pour déploiement des panneaux cédez le passage vélo le long du tramway. Quelles suites à donner ?
1 panneau M12 posé sur l'avenue G. Durand. Observation à réaliser par la mairie, puis présentation au SRMTG en septembre 2017 (protocole). Si validation de l'instance, possibilité d'installation de panneau M12 sur les carrefours le long de la ligne de tramway, ***sur les configurations identiques (2nd semestre 2017).***
DOSSIER A SUIVRE

Portée limitée de l'opération, malgré un travail important de la collectivité, mais une 1ère en France.

5- Pose de plots sur les zébras de l'avenue Rostov sur le Don après l'école des Beaux-Arts.
Réalisé (plots + reprise de la peinture de la bande cyclable + pose du panneau M12

6- Requalification des bandes cyclables rue Chanzy et rue de la Mariette, en très mauvais état. Demande de prolongement de la bande cyclable rue Mariette actuelle jusqu'à l'angle de la rue Monplaisir.
Validé par le service voirie. Reprise et prolongement de la bande cyclable à la livraison de l'immeuble actuellement en chantier, c'est-à-dire début 2018. ***DOSSIER A SUIVRE***

7- Arceaux vélos avenue Bollée avec 2 sites toujours en attente, devant le Lisboa et devant les commerces en amont du passage piéton (évoqué lors du dernier CPV).
1/ Devant les commerces : réalisé début juillet, en lieu et place d'une case de stationnement (loi PAMA) : 5 arceaux vélos installés.
2/ Devant le restaurant Lisboa : 3e T 2017. ***DOSSIER A SUIVRE***

8- Pose d'arceaux vélos devant l'Epicerie sur le Zinc ?
Réalisé mi-mai. 2 arceaux installés.

9- Création de bandes cyclables sur l'avenue Jean Mac, avec une 1ère phase entre le parc public (rue Claude Monet) et l'arche de la Nature (liaison avec le boulevard nature). Largeur de voirie suffisante pour créer des aménagements de 1.30 m des 2 côtés. Prévoir des sur-largeurs le long des stationnements de voitures pour plus de sécurité en cas d'ouvertures de portières, dès que possible.
Validation de principe du service voirie pour mener une étude de faisabilité sur la section entre le square Marcel Paul et la ZA (gestion SEM), en cours de commercialisation. Est relevé un problème de stationnement créé pour le restaurant (intérêt particulier…), quasi voisin de la ZA qui pourrait contrarier la continuité cyclable. Cyclamaine relève que du stationnement pourrait être créé sur l'emprise de la ZA, à moins de 100 m du restaurant, pour compenser la suppression de places sur l'avenue. ***DOSSIER A SUIVRE***

Nouvelles propositions :

1. Suppression d'une voie sur la rue Paul Courboulay direction centre-ville (entre le Pont de Fer et la ligne de tram rue Gambetta) pour anticiper les travaux de requalification des quais de Sarthe voté en conseil communautaire. **Restituer 1 voie (celle de droite) pour les vélos et bus.**
Validé par le service voirie. ***Dessin sera réalisé pour réalisation 4T 2017****.*
Demande de l'association qui s'inscrit en cohérence avec celle de l'école Courboulay, qui souhaite apaiser la circulation sur un axe très circulant. ***DOSSIER A SUIVRE***
La mise à 1 voie auto sera réalisée entre la rue du Port et la rue Gambetta.

2. Création d'une bande cyclable **sur la partie montante** sur la rue Alphonse Poitevin (entre les aménagements cyclables existants du quai Louis Blanc et la rue Banjan).
   Validé par le service voirie, sous réserve d'une largeur de chaussée suffisante.
   DOSSIER A SUIVRE

3. Etat d'avancement du projet de requalification de la rue Banjan, présentée en commission mobilités ? inscription budgétaire ? calendrier prévisionnel, réaliste en 2018 ?
   Aménagement mis au 2nd plan pour l'instant par le conseil de quartier, mais qui sera reproposé au budget 2018. ***DOSSIER A SUIVRE***

4. Création d'une bande cyclable **sur la partie montante** de la rue du Bourg Belé (entre la rue Fleurus et la rue Nationale).
   Proposition difficile à mener techniquement car la largeur de voie est probablement insuffisante. ***Cyclamaine demande donc d'étudier uniquement la création d'un sas vélo au feu tricolore à l'intersection avec la rue Nationale, ainsi qu'une bande cyclable de remontée. DOSSIER A SUIVRE***

   Evaluer la pertinence d'un sas vélo au feu tricolore à l'intersection entre la rue Belé et Nationale, avec une **file de remontée centrale** (cf. schéma, agglo Lyon) pour un meilleur positionnement du cycliste sur le sas (à gauche vers V. Hugo ou à droite vers B. Belé).

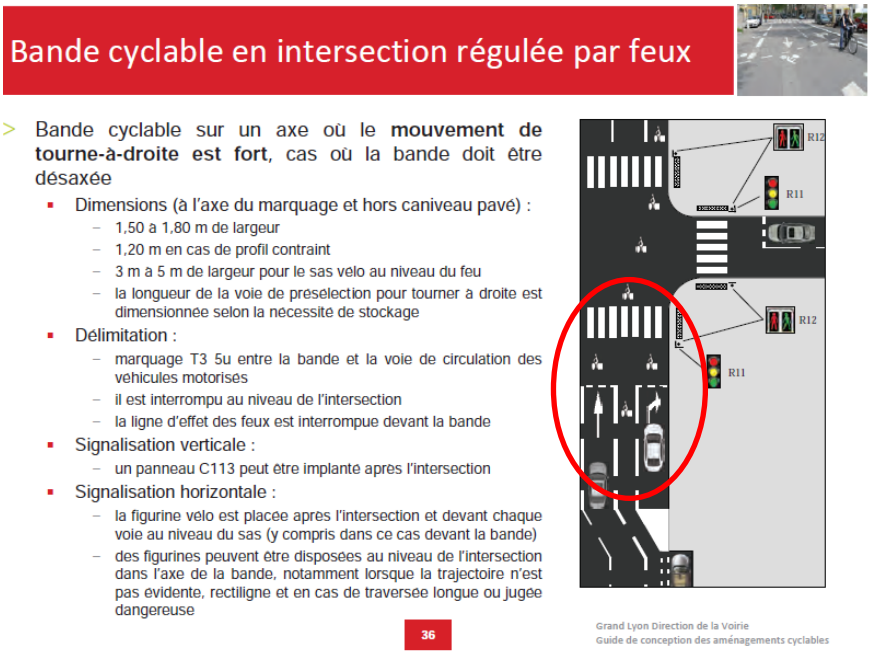

   Demande refusée par le service voirie. ***Sera en revanche analysé la faisabilité d'un recalibrage de la voie avec à terme 1 seule voie****, ce qui permettra la mise en place d'une bande cyclable.* ***DOSSIER A SUIVRE***

5. Réfection de toutes les bandes cyclables et sas vélo sur l'avenue Bollée, très abîmées et/ou effacées.
   + Demande d'une évaluation par la collectivité d'un projet **à court terme** de mise en 2X1 voie de l'avenue Bollée sur la section comprise entre la rue Claude Hilleret et

la CPAM. L'association fait l'objet de nombreuses demandes sur cet axe et souhaite des actions réalistes avec phasage.

Les objectifs :

- Apaiser un axe de desserte majeure de la ville, très fréquenté à toute heure de la journée, où la cohabitation entre les véhicules et les vélos est difficile et dangereuse (expliquant un report des vélos sur trottoirs, générant des conflits avec les piétons).
- Résorber un point noir important au niveau du virage du SUPER U en remontant vers le centre-ville, côté pharmacie de la Butte, avec des cyclistes pris en tenaille entre du stationnement en épi (sortie en marche arrière, très mauvaise visibilité) et la chaussé à 2 voies.
- Créer une cyclabilité homogène et sécurisée sur l'ensemble de l'avenue pour les vélos et optimiser le transport TC avec une voie mixte bus-vélo (tous les arrêts SETRAM sont desservis par les voies de droite dans les 2 sens).

Demande validée par le service voirie, et qui fait écho également à une demande du Conseil de quartier pour sécuriser les franchissements sur l'avenue entre la rue de l'Ormeau et Saint-Exupéry.
1/ Ok pour réfection des peintures, mais pas de planning communiqué à l'association.
2/ Ok pour installer des panneaux M12 aux feux tricolores rapidement.
*3/ **Ok pour réaliser un dossier technique de suppression d'une voie auto sur la section allant de la rue de Flore à la rue Besnier**. Pas de difficulté technique majeure à la réalisation selon le service voirie. Les bus de la SETRAM seront sur la file auto (plus large) laissant ainsi les vélos en site propre (refus probable de la SETRAM à rester « derrière les vélos », qui plus est avec la difficulté, voire l'impossibilité de les dépasser)*
Pas de calendrier clairement défini, projet assez difficile à piloter politiquement compte-tenu des autres projets similaires en cours. Possible réalisation 4T 2017 / 1 T 2018.
DOSSIER A SUIVRE

6. Création à titre expérimental d'une bande cyclable à gauche sur la rue Nationale, entre la rue Victor Hugo et la place Washington.
   Réfusée.

7. Ajout d'arceaux (X2) sur trottoir à côté de la librairie Thuard (rue de l'Etoile).
   1 vol de vélo constaté suite au déboulonnage de l'arceau rue de Montauban.
   Cyclamaine demande qu'une case de stationnement soit supprimée et 5 arceaux installée** (idem réalisation Bollée). Validé par le service. Pas de calendrier.* ***DOSSIER A SUIVRE. (ci-dessous proposition Cyclamaine)

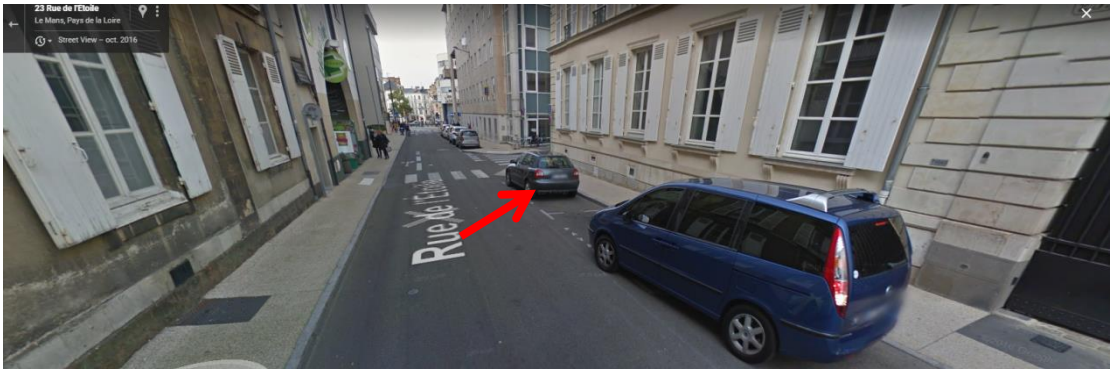

8. Ajout d'arceaux ZA (X2) de Monthéard sur l'accès rue des Marais / impasse René Lebrun.
   A intégrer au prochain budget vélo (si voté). Budget primitif en sept. 2018.

9. Demande d'installation d'arceaux dans la rue Nationale, notamment dans la zone centrale.
   Idem point 8.

10. Réfection et remise en peinture de la bande cyclable + sas à l'angle du Bld Paixhans et la rue Cavaignac.
    OK

11. Créer une voie mixte bus-vélo sur l'avenue du Général de Gaulle + installer panneau « vélo autorisé »

OK sur le principe. Voir ce que dit l'arrêté sur l'usage de la voie bus. Vélo autorisé ?

12. Créer une voie mixte bus-vélo sur la rue d'Arcole + installer panneau « vélo autorisé »

OK. Serait cohérent avec le projet en amont de contresens cyclable sur la rue Barbier et la rue Rostov déjà autorisé pour les vélos.

13. Bande cyclable à créer avenue Jaurès pour remonter la file et rejoindre le feu tricolore où un sas vélo pourrait y être aménagé.

Plutôt oui, mais pas une priorité pour Cyclamaine…

14. Création d'une bande cyclable aux 2 feux tricolores du boulevard du Général de Négrier pour utiliser les panneaux en toute sécurité « tourne à droite » vélo.

Refusé.

15. Sas à créer sur tous les feux tricolores, à l'intersection des rues Prémartine et Flore.
Non étudié. Dossier à suivre.

16. Signaler de façon visible l'accès à la bande cyclable sur trottoir à partir du rond-point de Pontlieue.

17. Un panneau "tourne-à-droite" vélo pourrait être installé à l'intersection du boulevard Roger-Bouvet et de la route de Degré (en venant de la route d'Alençon), puisque la piste cyclable qui monte la rue de Degré commence à cet endroit.

    Ok validé.

18. Double sens souhaitable rue des jardins (Chasse-Royale) au bout de la rue Gouin maintenant en double sens vélo.

    Non étudié

19. Création d'un aménagement cyclable sécurisé sur la section rue Prémartine / giratoire rue d'Isaac (où des amorces de bandes cyclables existent).

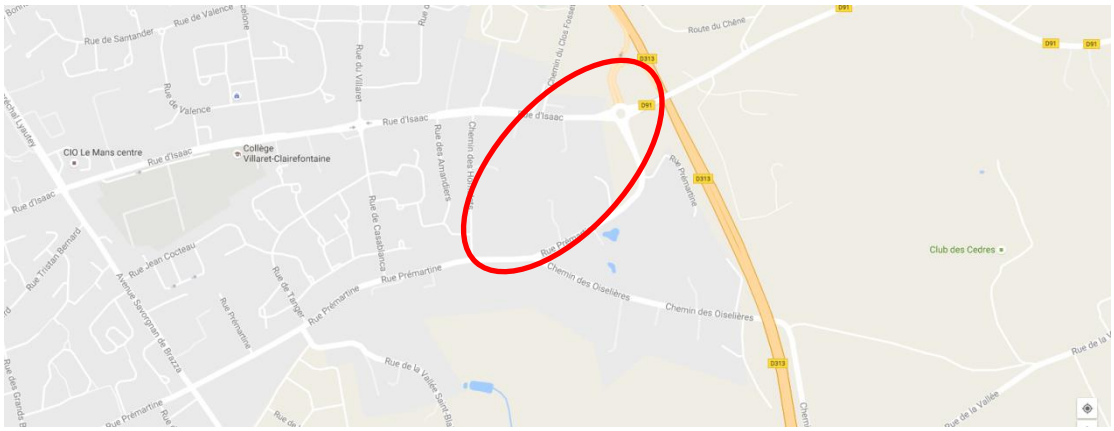

    Non étudié.

Compte-tenu des nombreuses demandes d'aménagement de l'association, une hiérarchisation des priorités a été actée d'un commun accord, à savoir :

Priorité n°1 : aménagement Courboulay

Priorité n°2 : aménagement avenue Bollée

Priorité n°3 : aménagement rue Nationale

Priorité n°4 : aménagement avenue J. Mac